

LMdG Euro Protect

Un fonds diversifié à capital protégé



1. L'objectif de LMDG Euro Protect est de **participer à l'évolution des marchés financiers** tout en offrant aux investisseurs une **protection partielle de leurs actifs**. Pour cela, le fonds combine :

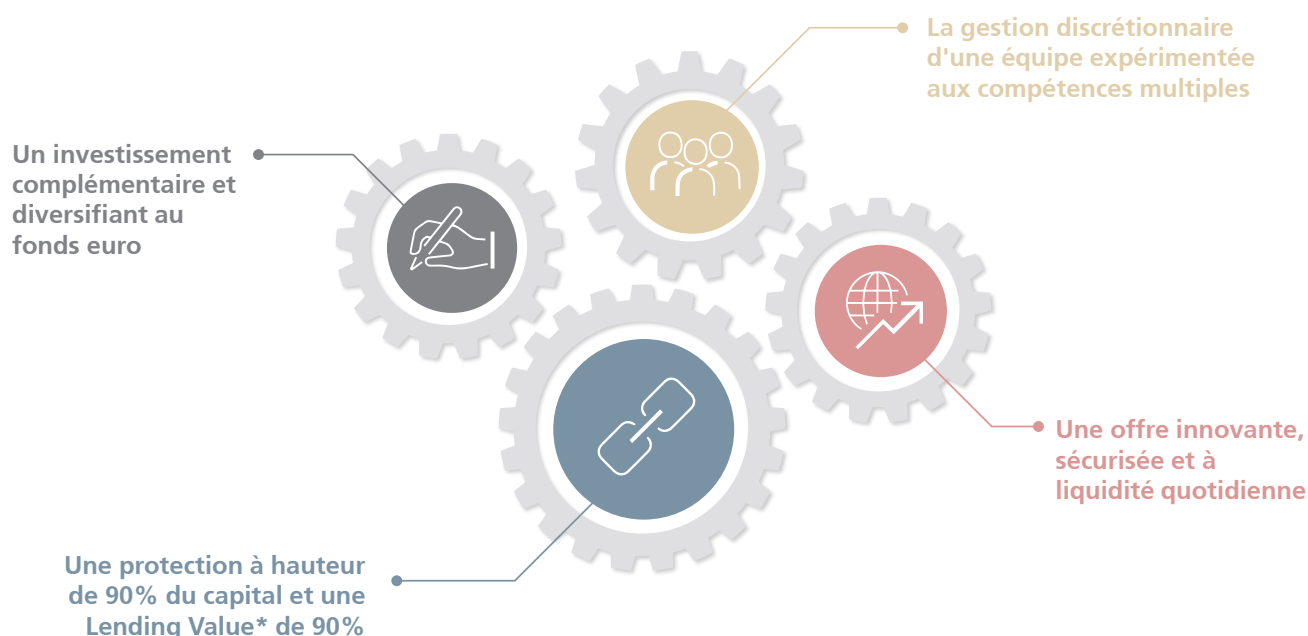
- ❖ Une stratégie sous-jacente de **gestion active diversifiée** assurée par UBS La Maison de Gestion
- ❖ Une protection du capital représentant **90% de la Valeur Liquidative la plus haute atteinte** par le fonds sur une période initiale de 3 ans garantie par UBS AG

2. Grâce à une **gestion dynamique**, LMDG Euro Protect offre aux investisseurs **une réelle alternative de placement innovante** alliant sécurité et recherche de performance dans toutes les configurations de marchés.

3. La stratégie d'investissement sous-jacente est gérée par **les équipes de gestion des fonds LMDG Opportunités Monde 50 et LMDG Flex Patrimoine**. Elle associe donc le savoir-faire et les expertises très complémentaires des gérants. **L'objectif de performance est d'€STR + 2,5% p.a. net de frais** sur un cycle d'investissement.

4. LMDG Euro Protect est un OPCVM nourricier investi en permanence dans un fonds maitre de droit irlandais non commercialisé en France avec l'objectif de bénéficier d'une réplique exacte de sa gestion. Les risques encourus sont ceux du fonds maitre : risque de perte en capital, risques liés à la gestion discrétionnaire, risques liés à la protection, risques de taux, de crédit et de change.

Pourquoi investir dans LMDG Euro Protect ?



*Lending Value = Valeur d'avance pour adossement à un crédit

Structuration du fonds : 3 composantes complémentaires

GESTION ACTIVE
SOUS-JACENTE
DIVERSIFIÉEPROCESSUS DE
CONTRÔLE DES
RISQUESMÉCANISME
DE
PROTECTIONUne alliance des philosophies
d'investissement d'UBS La Maison de Gestion

- ✓ Philosophie d'investissement sous-jacente :
Une gestion active fondamentale
- ✓ Une gestion **équilibrée et diversifiée**
- ✓ Une approche **internationale multi-classes d'actifs** : Exposition aux marchés actions, crédit, taux, matières premières et devises

Un mécanisme de contrôle de la volatilité pour
gérer l'exposition à la stratégie active

- ✓ Objectif cible de volatilité : 4% annualisé
- ✓ **En cas de mouvement important des marchés**, l'exposition aux risques est automatiquement ajustée
- ✓ Permet la mise en place du mécanisme de protection

Un mécanisme de protection garantissant 90%
de la plus haute Valeur Liquidative

- ✓ Protège tous les jours chaque investisseur durant l'horizon d'investissement sur une période initiale de 3 ans
- ✓ Mis en place grâce à l'achat d'une protection auprès d'UBS AG.

LE GÉRANT



Olivier THERME
CIIA - SFAF
Gérant Principal

Depuis novembre 2018, Olivier est gérant du fonds LMdG Opportunités Monde 50. Depuis avril 2009 il est Responsable de l'allocation d'actifs, de la sélection de fonds et multi gérant au sein de OCEA Gestion devenu maintenant UBS La Maison de Gestion

Diplômé de l'université de Clermont Ferrand, il a commencé sa carrière chez Natixis CIB en tant qu'assistant sales sur les produits structurés de taux et de change, puis par Banque Leonardo Comme Gérant d'un FCP Long/Short european equity.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 14/01/2021

Indicateur de référence : €STR + 2.5%

Classification AMF : Mixte

Horizon de placement recommandé : >2 ans

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Code ISIN : FR0050000977

CONTACTS

✉ contact@lamaisondegestion.com

☎ +33 1 53 05 28 00

📍 4 place Saint Thomas d'Aquin
75007 PARIS

AVERTISSEMENTS

Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 4 place Saint Thomas d'Aquin 75007 Paris (381 950 641 RCS Paris), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Ce document ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DIC, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 4 place Saint Thomas d'Aquin 75007 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis.